



Conseil de sécurité

Distr. générale
12 janvier 2015
Français
Original : anglais

Lettre datée du 9 janvier 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2188 (2014) du Conseil de sécurité, adoptée le 9 décembre 2014, par laquelle le Conseil a décidé de proroger de 10 mois le mandat du Groupe d'experts sur le Libéria.

Je vous informe qu'après avoir consulté le Comité du conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria, j'ai nommé les experts suivants :

- Lansana Gberie, finances (Canada)
- Benjamin Spatz, armement (États-Unis d'Amérique)

J'ai nommé M. Gberie Coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **BAN** Ki-moon

